Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
N° 26-03-04
ID : 022-212203616-20260304-26_03_01-DE

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
COMMUNE DE TREGUIDEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU 4 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le 04 mars à vingt heures 04 minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Le Maire.

ETAIENT PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs André GUILLAUME, Maire, Valérie HELARY, Bernard HELARY, Virginie LACHIVER, Michel LE VOGUER, Mickaël LE CHEVANCE, Katell ROBIN, Céline FELIN (arrivée à 20h07), Catherine HANOT, BOURSE Mélina (arrivée à 20h19).

ETAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Jean-François PRIGENT

ETAIENT ABSENTS NON EXCUSÉS : Jean-Didier SAINT-JALMES, HILLION Béatrice

A DONNE POUVOIR : Fabrice ROLLAND a donné pouvoir à Bernard HELARY
Secrétaire de séance : Valérie HELARY

Nombre de membres en exercice :	***14***
Nombre de membres présents :	**10**
Nombre de membres votants :	**11**
Nombre de membres absents :	**3**
Nombre de membres exclus :	**0**

26-03-01 / Approbation du procès-verbal du 4 décembre 2025

Monsieur Le Maire soumet pour approbation le procès-verbal du conseil municipal du 4 décembre 2025 et invite les membres présents à faire part de leurs observations.

Ouï l'exposé de Monsieur Le Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et procédé au vote, à l'unanimité
ADOPTE le procès-verbal du 4 décembre 2025.

MAIRIE DE TREGUIDEL 22290

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS,
POUR COPIE CONFORME,

LE MAIRE,
ANDRÉ GUILLAUME.